

Itinéraire 2 : Futaie mixte irrégulière

Maintien ou irrégularisation de futaie mixte résineux / feuillus

Peuplements concernés :

- Peuplements mélangés dominés par le sapin, l'épicéa et le hêtre, souvent accompagnés par divers autres essences (érable, pin, ...).

Objectifs de l'itinéraire :

- Maintenir le mélange des essences,
- Sortir du bois de charpente et de chauffage tout en garantissant les services écosystémiques de la forêt.

Travaux éligibles	Plafond de dépenses éligibles (montant hors taxes)
Préparation du sol	2 000 € / hectare
Complément régénération (option) max : 400 plants / hectare	2 000 à 4 000 € / hectare (plantation + protection)
Travaux d'irrégularisation	2 000 € / hectare
Dégagement	1 000 € à 1 500 € / hectare
Dépressage / Nettoyement	2 000 à 2 200 € / hectare

Taux d'aide :

**70% en
forêt privée**

**50% en
forêt publique**

Autres préconisations techniques à respecter :

Engagements en faveur de la biodiversité

A l'issue de la révolution de l'itinéraire sylvicole, conserver 1 à 2 très gros bois vivants + 1 arbre mort ou sénescant par hectare.

Engagement en faveur du patrimoine boisé

En cas d'exploitation ou de chantiers forestiers dans des parcelles abritant des arbres remarquables identifiés, ces derniers devront être conservé sauf en cas de risque ou pour des raisons sanitaires.

En cas de complément de régénération avec des plantations, les plants devront respecter la liste et les préconisations inscrites dans l'arrêté préfectoral sur le Matériel Forestier de Reproduction de Haute Savoie.